

Favoriser l'établissement de réseaux et de partenariats

Au cours des cinq premières années de la Stratégie de RSE, on a pu constater l'importance du rôle de facilitateur du gouvernement au sein des industries extractives. Dans le cadre de ce rôle, le gouvernement aide à mettre en contact les entreprises et les professionnels du domaine de la responsabilité sociale, environnementale et économique, et met en place des occasions de dialogue entre les entreprises, les collectivités et d'autres groupes concernés. Il permet ainsi de créer un environnement favorable à l'investissement responsable et améliore le potentiel de réussite et les avantages locaux à long terme des investissements effectués par des membres des industries extractives canadiennes à l'étranger.

Prendre appui sur les pratiques établies

Outre les contacts d'affaires typiques, les délégués commerciaux canadiens en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest aident à établir des réseaux et à garantir l'engagement entre les entreprises des industries extractives et les groupes de la société civile. Reconnaissant cette façon de faire efficace et novatrice, le gouvernement renforce son appui en matière RSE dans les missions pour mettre en place des réseaux, des dialogues et des partenariats liés aux industries extractives sur le terrain dans le monde.

Reconnaissant que les plus grands avantages mutuels découlent de la mobilisation constructive de toutes les parties concernées, le gouvernement accroît ses efforts visant à appuyer l'engagement entre les entreprises et les collectivités, y compris à l'étape de l'exploration. Un dialogue régulier et fructueux entre

La mobilisation des intervenants : un élément clé pour les entreprises d'exploration

L'inclusion, à un projet, d'une analyse exhaustive des intervenants, d'une stratégie établie d'engagement communautaire et d'un plan de développement communautaire peut rendre ce dernier beaucoup plus attirant aux yeux des investisseurs.

les entreprises, les collectivités locales, la société civile et tous les ordres de gouvernement du pays d'accueil peut être d'une importance cruciale afin de régler des conflits et de gérer les attentes associées à la mise en œuvre de projets dans les industries extractives. Par ailleurs, il est important de définir la contribution de chaque partie au développement local. Le gouvernement accroîtra ses efforts visant à préparer les délégués commerciaux canadiens au Canada et dans les missions afin qu'ils puissent offrir des indications propres aux pays à cet égard.

Le rôle du Service des délégués commerciaux du Canada

Le Service des délégués commerciaux (SDC) du Canada constitue une ressource de premier plan pour les entreprises canadiennes des industries extractives présentes à l'étranger. Les agents du SDC affectés dans les missions du Canada à l'étranger font la promotion de l'industrie canadienne et [peuvent aider les entreprises canadiennes clientes](#) en leur présentant des contacts locaux, en les aidant à résoudre des problèmes et en les aidant à se préparer au marché et à mener des évaluations. Dans le contexte de la [stratégie améliorée relative à la RSE](#), les délégués commerciaux seront de plus en plus en mesure de présenter à leurs clients des contacts autres que ceux qu'ils leur présentent typiquement, c'est-à-dire des contacts qui pourraient permettre à une entreprise de mener des analyses du risque social et du conflit, selon le cas. De tels contacts peuvent fournir aux entreprises

Les bureaux du Canada à l'étranger peuvent présenter des initiatives courantes aux entreprises des industries extractives

Le Réseau international des Forêts Modèles (RIFM) est une initiative qui revêt déjà un intérêt parmi les entreprises extractives. Mis en place par le Canada, le RIFM a son secrétariat au sein de Ressources naturelles Canada et compte plus de 55 forêts modèles dans près de 30 pays. La participation à une forêt modèle offre aux entreprises extractives une occasion d'entretenir des relations transparentes et durables avec des collectivités et des gouvernements locaux, et de prendre part aux efforts locaux de développement économique durable et de conservation.